

Pays de la Loire Accès Recherche

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Présentation du dispositif

La Région et Bpifrance ont décidé de coordonner leurs actions et de renforcer le soutien à l'innovation à travers leur partenariat Pays de la Loire Innovation.

L'objectif est de renforcer le financement de l'innovation (projets d'innovation peu ou pas technologiques) au sein d'une entreprise, définie comme un processus visant à industrialiser et commercialiser de nouveaux produits, procédés ou services. L'aide vise à faciliter le rapprochement avec un laboratoire de recherche.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Les bénéficiaires sont les entreprises souhaitant se lancer dans un projet d'innovation en s'appuyant sur des compétences d'un laboratoire de recherche.

Pour quel projet ?

- Présentation des projets

Les projets soutenus : après vérification de l'opportunité du projet (études d'intérêt et de positionnement économique, vérification de propriété intellectuelle...), le projet de maturation vise à conduire les développements techniques (preuve de concept, prototypage) et la stratégie de transfert et de propriété intellectuelle nécessaires.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le financement apporté à l'entreprise couvrira jusqu'à 50% des dépenses HT retenues. L'aide est plafonnée à 50 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Auprès de quel organisme ?

Les dossiers sont gérés conjointement par la région Pays de la Loire et Direction de l'entreprise et de l'innovation - Bpifrance au 02 51 72 94 00.

Organisme

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

- 1 rue de la Loire
44966 NANTES

Fichiers attachés

- [Plaquette Innovez avec la Région](#) (29/04/2020 - 1.18 Mo)